

FILET DE SECURITE INFLATION

Fait à Haisnes les la Bassée,

Le 18 décembre 2023.

Le comité syndical du SIVOM de l'Artois, réuni ce jour a pris acte de l'arrêté du 13 octobre 2023 portant attribution de la dotation mentionnée au I de l'article 14 de la loi n°2022-1157 du 16 Aout 2022 de finances rectificatives pour 2022 et de son tableau annexé précisant les montants d'acompte à reverser.

Ce reversement correspond à une estimation préalable erronée de la part de l'administration fiscale estimant une situation de l'épargne brute dégradée. Notre collectivité a entrepris des mesures de réduction de dépenses, nous avons mobilisé les acteurs du territoire afin de faire face à une crise énergétique qui a pris place dans un contexte dégradé pour les finances publiques.

Il existe un lien de causalité évident entre la moindre dégradation de l'épargne brute constatée et les efforts financiers et humains entrepris. Pourtant l'arrêté sanctionne ces efforts en retirant le bénéfice du filet de sécurité à notre collectivité, tout en entraînant mécaniquement son remboursement.

Au niveau départemental, 133 collectivités ont bénéficié de l'acompte mais 93 d'entre elles, dont la nôtre, s'en retrouvent exclues, soient 69% « d'erreur ».

Face au Covid, nous avons pris nos responsabilités. Face à la crise inflationniste, nous avons pris nos responsabilités. Face à la crise énergétique, nous avons pris nos responsabilités. Pourtant, à chaque fois, nos finances et le lien de confiance entre collectivités et l'Etat s'étiolent.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de revoir les critères d'attribution du filet sécurité précité afin d'en élargir le nombre de bénéficiaires, d'appliquer le Tarif Réglementé de Vente sur les énergies aux collectivités et d'indexer la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation.

Signataires :

Messieurs DELECOURT Dominique, Président, DRUMEZ Philippe, DUPONT Jean-Michel, TRACHE Bruno, GOUDSMETT Gilles, PAILLART David, Jérôme DEMULIER et Madame MORIEUX Corinne, Vice-Président(e)s.

Messieurs BOSSART Steve, BOULET Jean-Luc, MAENHOUT Roger, DOUVRY Jean-Marie, HERBAUT Emmanuel, WALLET Frédéric, ZBOINSKI Philippe, DUBOIS Mikaël, SENECHAL Hubert, DE CARRION Alain, DEGUERRE Alain, CALLAUX Yves, WALLERAND Emmanuel et Madame VIVIER Ewa.